

Elections Législatives du 11 Mars 1973

Département des LANDES . 3ème Circonscription

Jean-Marie COMMENAY

Maire de Saint-Sever . Avocat

Electrices, Electeurs, Mes Amis,

Dimanche dernier, 22.618 d'entre vous ont porté leur suffrage sur mon nom, m'accordant ainsi 49,45 % des suffrages exprimés. 249 voix m'ont manqué pour avoir la majorité absolue.

J'arrive notamment en tête dans chacun des cantons de la circonscription.

Je remercie très sincèrement toutes celles et tous ceux qui m'ont accordé ce précieux témoignage de confiance. Je leur demande de me renouveler dimanche prochain leur appui, sans défaillance.

J'en appelle aussi à celles et à ceux qui ne se sont pas exprimés dimanche ou qui ont cru devoir se prononcer pour d'autres candidats.

Il convient désormais que tous les démocrates libéraux et sociaux choisissent entre :

— Un candidat qui, après le premier tour, vient d'adhérer solennellement au programme commun (à ce sujet chacun a pu observer que durant la campagne électorale du premier tour, il avait adopté une position ambigüe de manière à capter certaines voix).

— et moi-même d'esprit centriste, libéral et social, **épris de tolérance et de mesure,** hostile à tous les extrêmismes.

Je demande à toutes et à tous pour qui la dignité humaine et le sens de la liberté ont encore un grand prix, de m'aider à vaincre le représentant unique de ceux qui œuvrent pour installer dans le pays un collectivisme autoritaire et contraignant.

C'est pourquoi, j'appelle les électrices et électeurs à s'unir sur mon nom pour la défense des objectifs communs à tous les démocrates attachés aux valeurs de la civilisation occidentale.

Vous qui êtes fidèles à un **idéal de liberté,** mesurez les risques et réfléchissez bien.

L'extension souhaitable d'une plus grande justice sociale passe par la sauvegarde de toutes nos libertés.

Agriculteurs, artisans, commerçants, industriels, vous devez faire confiance à ceux qui, comme moi-même, veulent préserver **votre esprit d'entreprise et d'initiative.**

Il importe aussi que chacun, **salarié ou travailleur indépendant,** puisse conserver la libre disposition de ses biens, **fruit du travail et de l'épargne.**

Que chacun et chacune ait conscience de la gravité de son vote.

Au second tour, il convient de voter selon sa **raison. La raison consiste à se prononcer pour la réforme continue** et **contre un programme de collectivisation.**

Je fais également appel à votre estime. Vivant près de vous, vous pouvez constater que j'ai toujours respecté les impératifs de la probité et qu'en tous cas l'affairisme n'a jamais été de mon côté.

* * *

Enfin comprenez bien que le vote de dimanche a une importance décisive au plan national :

- ou bien la France basculera dans une **société étatique et totalitaire,** celle que propose mon adversaire.
- ou, au contraire, notre Nation choisira la voie de la **justice sociale dans le respect des libertés,** la voie du changement dans le possible, celle que je propose.

A cet égard, chaque voix comptera.

Soyez attentifs et vigilants. Ne considérez que l'essentiel.

Quant à moi, je continue ardemment le combat

— pour la préservation de vos droits fondamentaux,

— pour la sauvegarde des institutions, garantes de vos libertés.

ALORS, EN AVANT POUR LA VICTOIRE !

VOTEZ et FAITES VOTER POUR :

J.-M. COMMENAY

AVOCAT
Député sortant, Maire de SAINT-SEVER

Soutien C.D.P. - P.D.M.

Raymond LAFENETRE

Maire et Conseiller Général de GEAUNE
Président de la Coopérative du TURSAN

VU, LES CANDIDATS :

Aire. Typo-Offset Castay